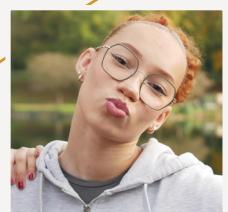
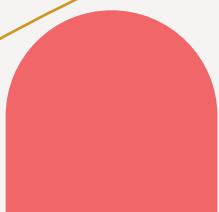
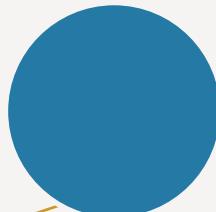
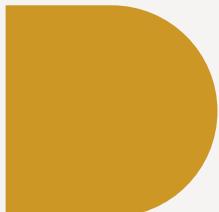
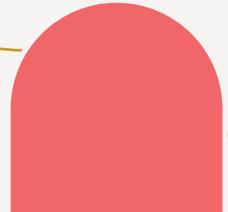




- Indre -



## OBSERVATOIRE DES CENTRES SOCIAUX ET DES ESPACES DE VIE SOCIALE

**SENACS 2025**  
données 2024

# PROJET



## Édito

« Organisateurs d'actions éducatives et culturelles, de services en direction des habitants et notamment des familles, les centres sociaux et espaces de vie sociale s'attachent à développer solidarité, dignité humaine et démocratie. Ils tentent ainsi, par leurs actions, de réduire les inégalités et les situations d'exclusion ; ils travaillent à la promotion sociale individuelle et collective des habitants, pour que chacun trouve sa place dans la société. »

C'est ainsi que la Fédération des centres sociaux de la région Centre Val de Loire définit dans l'énoncée de ses valeurs, l'action des structures de l'animation de la vie sociale (AVS).

Au travers de leurs orientations, les Caf réaffirment le rôle essentiel de ces structures en matière de coopération des acteurs locaux et de réponse aux besoins des habitants.

De ces enjeux partagés, la Fédération des centres sociaux et les 6 Caf de la région Centre Val de Loire s'engagent pleinement dans les grandes transitions sociétales qui concernent aujourd'hui toute la population.

Dans un contexte difficile et face à de multiples mutations, l'observatoire Senacs, Système d'Échange National des Centres Sociaux, permet justement de faire connaître et reconnaître la plus-value sociale de ces structures de proximité, actrices essentielles de la cohésion sociale, en rendant visible leur engagement ancré sur les territoires.

Ce document brosse un portrait des centres sociaux et espaces de vie sociale à l'échelle de la région Centre-Val-de-Loire : leurs actions, partenariats, ressources humaines, initiatives locales, mais aussi leur financement, pour l'année 2024.

## Sommaire

Centres sociaux et espaces de vie sociale : catalyseurs de dynamiques locales	3
Les structures d'animation de la vie sociale	4
Portrait des structures de l'AVS	5
Les habitants, une priorité & Des actions au plus près des enjeux	6
Ancrage territorial & Faire réseau sur les territoires	7
Des équipes salariées au service des projets & Des habitants bénévoles	8
Les ressources financières	9
Les transitions sociétales	10
Fiche Nationale	11

### Légende :

- Données des centres sociaux
- Données des espaces de vie sociale

Crédits photos de couverture : Ibrahim MColo, Lucile Barbery, Marta Nascimento, Valentina Camu.

Indre →

# Centres sociaux et espaces de vie sociale : catalyseurs de dynamiques locales

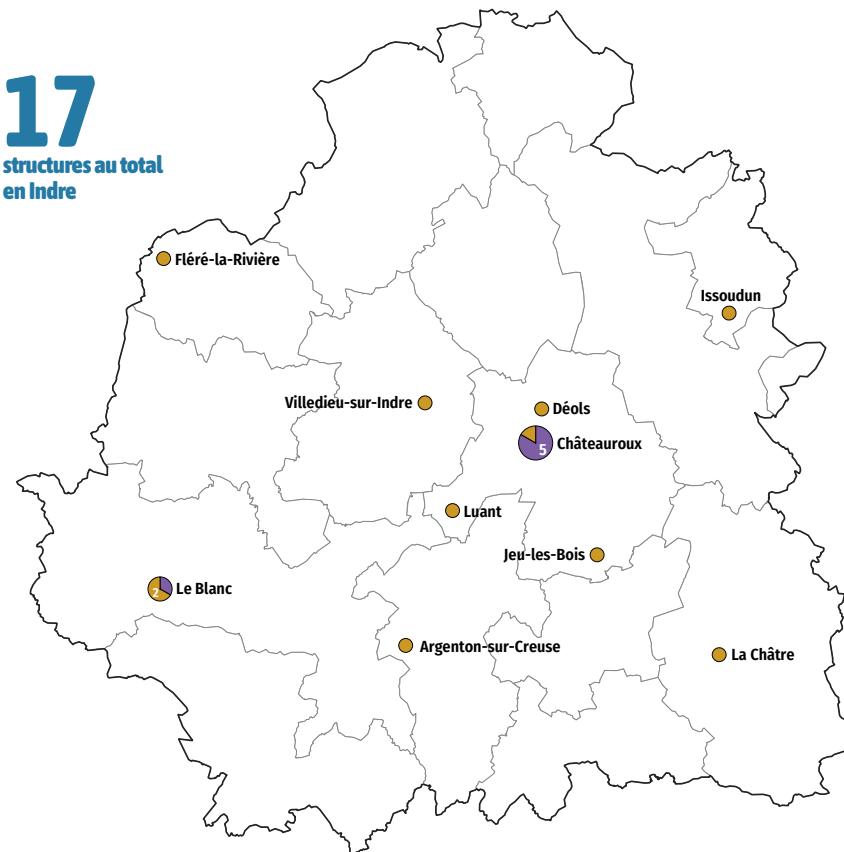
Les Centres Sociaux et les Espaces de Vie Sociale (EVS) sont des lieux d'accueil, de rencontre et de co-construction au cœur des territoires. Ces structures reposent sur des valeurs essentielles : solidarité, citoyenneté, émancipation collective.



## Les structures d'animation de la vie sociale

→ **17**

structures au total  
en Indre



- Centre social
- Espace de vie sociale

**6**

centres sociaux  
agrés par la Caf

→ 6 ont répondu  
à l'enquête

Territoire d'intervention :

83%  
à dominante  
urbaine



17%  
à dominante  
rurale

→ 50% situés sur un  
quartier prioritaire  
politique de la Ville  
(QPV)

**11**

espaces de vie sociale  
agrés par la Caf  
(dont 2 en 2025)

→ 8 ont répondu  
à l'enquête

Territoire d'intervention :

17%  
à dominante  
urbaine



83%  
à dominante  
rurale

→ 58% situés en zone  
France ruralités  
révitalisation (FRR)

## Portrait des structures de l'AVS

Les structures de l'animation de la vie sociale sont diverses mais visent toutes l'émancipation des habitants et la transformation sociale. Elles sont implantées sur les quartiers ou sur les territoires ruraux et agissent dans la proximité, au service de tous les habitants.

### Les centres sociaux

**9 390** habitants touchés par les actions des centres sociaux en 2024

#### Mode de gestion :



#### Budget moyen :

**472 500 €**



### Bénévoles et salariés :

**83** bénévoles  
**de pilotage**      **269** bénévoles d'activités  
(réguliers ou ponctuels)



**64** salariés → soit **48** ETP

**43** heures

d'ouverture hebdomadaire  
en moyenne par centre social  
→ dont **37 heures**  
d'ouverture de l'accueil

### Les espaces de vie sociale

**16 860** habitants touchés par les actions des EVS en 2024

#### Mode de gestion :



#### Budget moyen :

**64 300 €**



### Bénévoles et salariés :

**78** bénévoles  
**de pilotage**      **504** bénévoles d'activités  
(réguliers ou ponctuels)



**30** salariés → soit **20** ETP

**34** heures

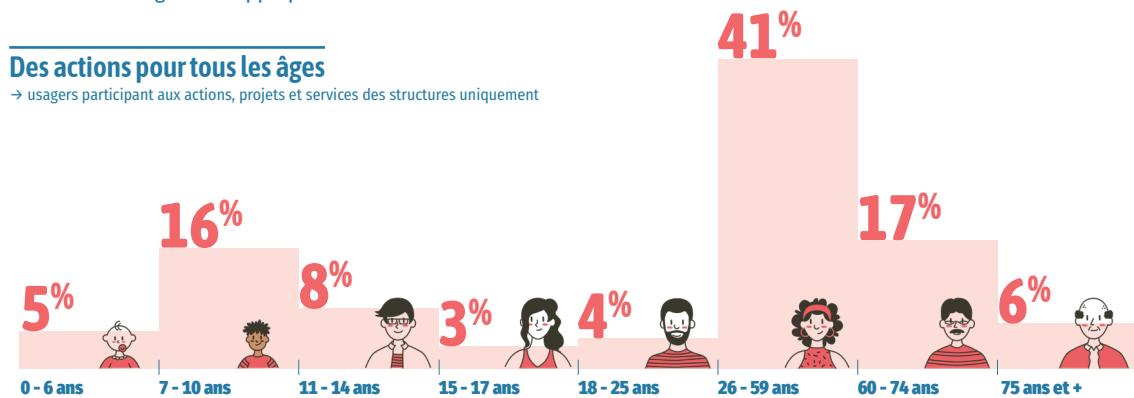
d'ouverture hebdomadaire  
en moyenne par EVS  
→ dont **25 heures**  
d'ouverture de l'accueil

## Les habitants, une priorité

Les actions et les projets des centres sociaux et espaces de vie sociale sont tout entier tournés vers les habitants de leur territoire. Ils adaptent leur offre au profil des habitants et à leurs besoins, en s'efforçant de toucher toutes les tranches d'âge et en appliquant une démarche d'aller-vers.

### Des actions pour tous les âges

→ usagers participant aux actions, projets et services des structures uniquement



### Toucher la population du territoire en développant l'aller-vers

**100%** des structures proposent des actions ou des activités d'aller-vers, que ce soit dans l'espace public ou chez des partenaires.

**8,2 heures** réalisées chaque semaine lors d'actions d'aller-vers (en moyenne) → soit **2 497** habitants concernés au total

→ Ces actions peuvent prendre la forme d'événements locaux, d'animation de rue ou chez un partenaire, d'animation de débats dans l'espace public ou encore de porte-à-porte.

## Des actions au plus près des enjeux

Les actions des structures répondent aux enjeux sociaux identifiés localement et aux besoins exprimés par les habitants. Si les thématiques d'intervention sont assez semblables, la spécificité de chaque structure réside dans la mise en œuvre des actions, selon des modalités propres à chaque contexte local. Et toujours en concertation entre professionnels, bénévoles et habitants.

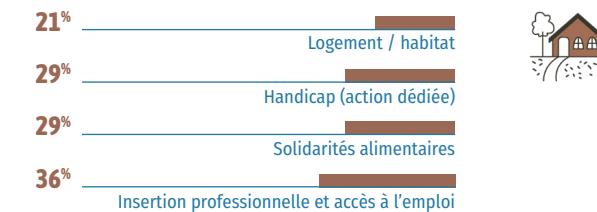
### Des thématiques et des besoins partagés :

→ actions menées par +80% des structures

- Accès à la culture
- Citoyenneté et cohésion sociale
- Parentalité
- Accès aux loisirs
- Numérique
- Écologie et environnement

### Des thématiques et des besoins spécifiques à certains territoires :

→ en % de structures concernées



## Ancre territorial

Les centres sociaux et espaces de vie sociale développent un projet d'animation globale ancré dans des enjeux locaux. Ils contribuent ainsi à soutenir la vie locale, notamment associative. Ils favorisent des initiatives d'habitants et, en cohérence avec un diagnostic de besoins coconstruit avec les habitants et les partenaires, ils animent la vie locale.

### Soutenir et animer la vie locale

**77** initiatives d'habitants ou collectifs d'habitants soutenus

→ 233 habitants impliqués



**120** associations accueillies par les centres sociaux

→ dont 29% pour une fonction ressources ou partenariat



**331** événements locaux portés ou accompagnés par les structures



## Faire réseau sur les territoires

Le réseau institutionnel, associatif ou économique permet de consolider des partenariats sources de dynamisme d'action et de projet dans les centres sociaux et EVS.

**86%** des structures impliquées dans des contrats ou projets liés aux politiques locales.



**71%** impliquées dans une CTG (convention territoriale globale).



**50%** impliquées dans un PEDT (projet éducatif territorial).



**86%** animent des dynamiques partenariales sur leur territoire.



**36%** animent des réseaux d'acteurs associatifs, entreprises, ESS.



**29%** animent des dispositifs ou des politiques locales.



**29%** animent des réseaux hybrides intégrant des habitants, des élus ou des professionnels.



**86%** co-portent des actions ou des projets avec d'autres structures du territoire.  
→ dont 58% au moins 1 fois par trimestre

## Des équipes salariées au service des projets

Les structures de l'animation de la vie sociale s'appuient sur les compétences et l'engagement de leurs équipes salariées, souvent renforcées des stagiaires et services civiques.

**64 / 30**



→ soit 48,4 ETP (XX ETP/structure)

→ soit 60 ETP (XX ETP/structure)

→ dont 54% / 63% en CDI

### Convention collective nationale appliquée :

→ données concernant les structures associatives



**8 / 13**

stagiaires et services civiques



→ 47 salariés formés par les centres sociaux en 2024

**50% des structures** ont connu des renouvellements de personnel sur les fonctions sociales et de pilotage en 2024.

**29% des structures** ont connu des vacances de poste, toutes fonctions confondues.

## Des habitants bénévoles

Le projet même d'une structure d'animation de la vie sociale est indissociable de l'implication d'habitants bénévoles. Celle-ci est encouragée et accompagnée. Le « parcours habitants » est de plus en plus formalisé dans le projet social.

**321**

bénévoles impliqués au total



**573**

bénévoles impliqués au total



52% dans les activités de façon régulière  
32% dans les activités de façon ponctuelle  
26% dans le pilotage du centre social

→ soit 12,6 ETP de bénévolat

→ 63 heures/an/bénévole (moyenne)

28% dans les activités de façon régulière  
60% dans les activités de façon ponctuelle  
14% dans le pilotage de l'EVS

→ soit 4,9 ETP de bénévolat

→ 14 heures/an/bénévole (moyenne)

### Répartition totale par genre :

**27%**  
d'hommes



**73%**  
de femmes

### Répartition des bénévoles par classe d'âge :



## Ressources financières

Les structures d'animation de la vie sociale équilibrivent leur budget en combinant différents financements de partenaires, en priorité la Caf, des collectivités locales et l'État. La participation des usagers est cependant conséquente.

### Les centres sociaux

#### → budget global

**2 835 000 €**

→ 472 500 €  
de budget moyen

### Répartition des centres sociaux par budget (€) :



**73%** part du budget des centres sociaux consacrée à la masse salariale (moyenne)



### Répartition des financements

#### ↓ Centres sociaux

**41,2%**

Caf

**51,5%**

Commune

**0,5%**

Intercommunalité

**0,3%**

Conseil départemental

**1,7%**

Conseil régional

**2,4%**

État

**1,3%**

Usagers

**1,1%**

Autres partenaires

Autres produits

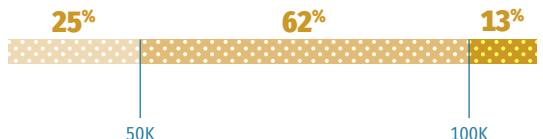
#### Les espaces de vie sociale

#### → budget global

**515 000 €**

→ 64 300 €  
de budget moyen

### Répartition des EVS par budget (€) :

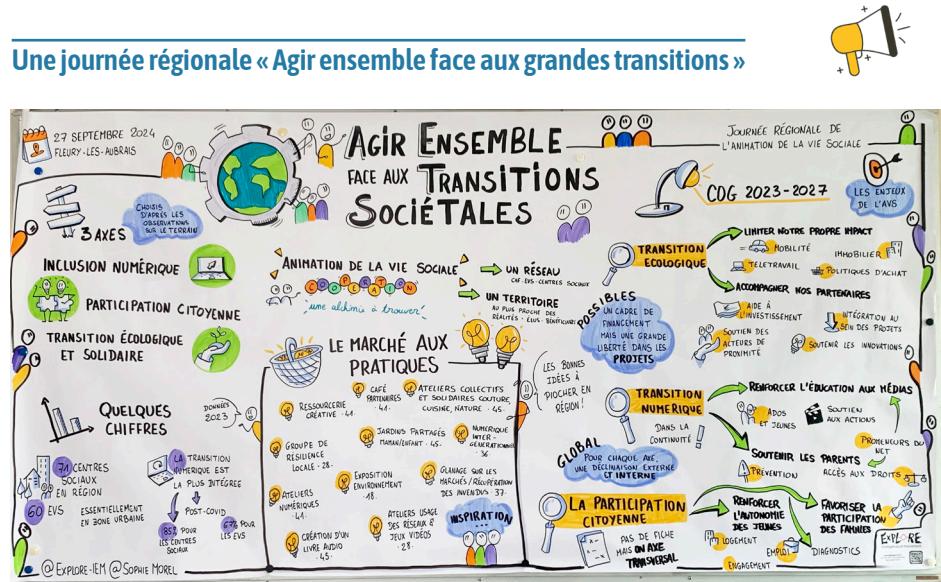


**69%** part du budget des EVS consacrée à la masse salariale (moyenne)



## Les transitions sociétales

### Une journée régionale « Agir ensemble face aux grandes transitions »



Dans le cadre du partenariat entre les 6 Caf de la région Centre-Val de Loire et la Fédération des centres sociaux, un rendez-vous a été organisé à destination de l'ensemble des centres sociaux et espaces de vie sociale de la région.

**49 centres sociaux et 22 espaces de vie sociale** étaient représentés.

Cet événement a réuni le vendredi 27 septembre à Fleury-les-Aubrais, **plus de 180 participants**, en grande majorité salariés et bénévoles des structures d'animation de la vie sociale de la région.

L'objectif principal de cette journée était de **favoriser le partage de pratiques innovantes** et de **s'interroger sur comment « agir ensemble face aux transitions sociétales »** qui touchent à l'inclusion numérique, à la participation citoyenne et à la transition écologique.



## Fiche nationale

- Un observatoire national partagé entre CNAF et FCSF et co-piloté en local par les 2 réseaux
- Un panorama annuel de l'activité des centres sociaux et des espaces de vie sociale

**2 405** centres sociaux

**77%** à dominante urbaine  
 **23%** à dominante rurale

**1 775** espaces de vie sociale

**43%** à dominante urbaine  
 **57%** à dominante rurale

**6,1 millions**  
d'habitants touchés par l'action des centres sociaux

**28 650**  
bénévoles dans les instances de pilotage

**62 970**  
salariés  
↓

**106 850**  
bénévoles d'activités

**16 550**  
bénévoles dans les instances de pilotage  
↓

**2,1 millions**  
d'habitants touchés par l'action des EVS

**9 540**  
salariés  
↓

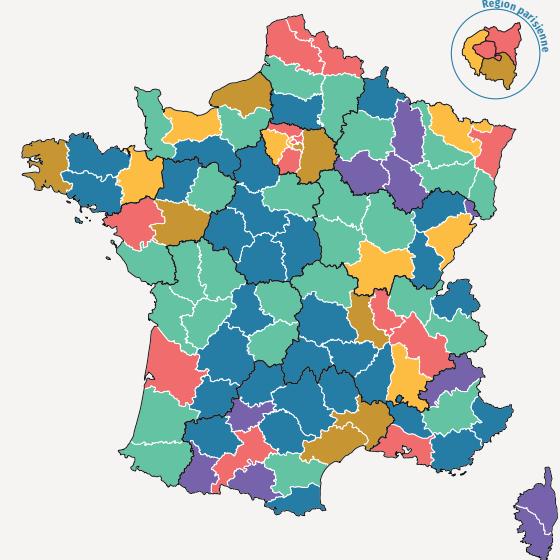
**62 350**  
bénévoles d'activités  
↓

**729 400€** budget moyen

**131 800€** budget moyen

### Densité de répartition des structures

- Moins de 15 structures
- De 15 à 29 structures
- De 30 à 44 structures
- De 45 à 59 structures
- De 60 à 74 structures
- 75 structures et plus



## COORDINATION DÉPARTEMENTALE

**Conseiller territorial**  
**Service Pôle développement social des territoires (PDST)**  
**Caf de l'Indre**  
 → *Romain Blanchard - romain.blanchard@caf36.caf.fr*  
 02 54 53 28 60

## PROJET SENACS

**Expérimentation locale au démarrage (Rhône-Alpes), l'Observatoire SENACS - Système d'Échanges National des Centres Sociaux – rend compte depuis plus de 10 ans des activités et de l'organisation des centres sociaux et des espaces de vie sociale pour l'ensemble des territoires, départements et régions en métropole et Outre-Mer.**

Animé localement par les Caf et les Fédérations locales ou Unions régionales des centres sociaux, SENACS est un outil partagé au service de la valorisation et de l'engagement des structures de l'animation de la vie sociale. Coordonné à l'échelle nationale, l'Observatoire appuie ses résultats et ses productions sur la base d'une enquête annuelle, diffusée à l'ensemble des presque 2 400 centres sociaux et 1 700 EVS. Couvrant les grands pans de la vie et des réalisations des structures, cette enquête contribue à qualifier leur impact sur les territoires.

Selon le principe de savoir « compter autrement » et « ne pas tout compter » (tel qu'inspiré du regard du philosophe Patrick Viveret), l'Observatoire se donne ainsi l'ambition d'éclairer et d'apprécier la valeur de structures « en contexte » impliquées pour répondre aux défis de notre société.

Consulter les publications et données de SENACS :  
 → [www.senacs.fr](http://www.senacs.fr)

**Suivre l'actualité de SENACS sur LinkedIn** - page  
 Senacs – Observatoire des centres sociaux et des EVS



## PROJET → édition 2025



Système d'Échanges National des Centres Sociaux

→ [www.senacs.fr](http://www.senacs.fr)

